



COLLECTIF CGT DES SERVICES PUBLICS DE LA NIEVRE

Bourse du travail, 2 boulevard Pierre de Coubertin BP 726
58007 Nevers Cedex

Matériel financé avec les cotisations des adhérent(e)s CGT

Le 15 Juin

LES SERVICES PUBLICS AU COEUR DU TERRITOIRE NIVERNAIS



La crise sanitaire a mis en évidence l'importance de tous les services publics, affaiblis par des politiques d'austérité successives, pour répondre aux besoins de la population.

Les services publics : c'est quoi ?

Il s'agit des services destinés à la population, dans une intention d'intérêt général. On distingue :

- les services liés aux fonctions régaliennes de l'Etat, comme la défense nationale, les finances publiques, la justice, la sécurité intérieure...
- les services du secteur non marchand comme l'emploi, l'action sociale, la santé, l'éducation, la sécurité sociale, l'environnement, l'accès au sport et à la culture...
- les services des secteurs marchands comme les télécommunications, la radio et la télévision, les services postaux, le transport des personnes, l'énergie.

Certains services publics sont assurés dans le cadre de la fonction publique, d'autres par le secteur associatif ou par des entreprises. Environ un quart des salariés ne sont pas fonctionnaires.

Depuis la fin des années 80, des pans entiers de services publics ont été privatisés : poste, télécommunication, transports, énergie, des aéroports de Paris et de Lyon, des barrages hydroélectriques...

A la différence d'une structure publique, les entreprises cherchent à faire des profits, elles n'hésitent donc pas à augmenter leurs tarifs (ex : prix du timbre).

La fonction publique emploie 5 millions et demi de personnes en France, qui travaillent pour l'Etat, les collectivités locales, les hôpitaux ou les établissements publics.

Depuis plus de 30 ans, les politiques gouvernementales au service du capital essaient de nous convaincre que c'est « la crise », alors que les profits des entreprises et les dividendes versés aux actionnaires ne cessent de croître. Cette théorie est le prétexte à une politique dévastatrice : les mesures d'aides aux entreprises se multiplient, sans contrepartie en termes de création d'emplois, et creusent les déficits publics.

Pour les pallier, l'Etat et les autres employeurs publics limitent leurs champs d'action, réduisent leur personnel. Les « réformes » se succèdent : réforme des services de

l'Etat, réforme des collectivités locales, loi santé, réforme du collège, réforme des rythmes scolaires, réforme ferroviaire...Au final, tout le service public est mis à mal.

Partout, les centres de décision et les points d'accès aux services publics s'éloignent, les déserts administratifs s'étendent alors que la crise sanitaire démontre qu'il y a besoin de plus de proximité.

Comment peut-on agir ?

Nous pouvons tous refuser de se faire enfermer par le patronat et le gouvernement dans une logique qui oppose le privé et le public, les fonctionnaires aux autres salariés. Refuser de considérer les services publics comme des coûts qu'il faut réduire, et se souvenir que les services publics sont des biens communs.

Aujourd'hui, des citoyens interviennent et veulent participer à la construction de leur territoire en luttant notamment pour la défense et le développement des services publics qui doivent avoir une cohérence nationale garantissant une égalité de traitement.

La réponse aux besoins requière un accès à l'ensemble des services publics pour toutes et tous. Tout en intégrant le numérique et un accès en tout point du territoire, la présence physique demeure plus que nécessaire, notamment en termes de lien social.

LA CGT PORTE D'AUTRES PROPOSITIONS POUR DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ :

- **Se réapproprier les secteurs privatisés et arrêter sans délai tous les processus de réforme des services publics et de la Fonction publique, visant à les privatiser, ainsi que tous les plans de suppression de postes et de fermetures,**
- **mettre en place un service public du numérique et de la communication pour assurer l'accès au très-haut-débit, une gestion des données et une gouvernance de l'Internet démocratisées,**
- **Instaurer une appropriation publique, dans une démarche démocratique de planification et de gestion associant, du local au national, les salariés et leurs représentants, les usagers et leurs associations, les élus, et de permettre ainsi une présence des services publics sur tout le territoire,**
- **Renforcer les missions publiques de contrôle, en particulier dans les domaines sanitaire et environnemental,**
- **Créer un pôle financier public pour assurer le financement de tous les services publics, accompagnée d'une réforme profonde de la fiscalité,**



Les services publics appartiennent à la population. Il est donc urgent d'engager un large dynamique populaire avec la participation et la mobilisation des salariés, des usagers et des élus, dans tout le département, afin d'obtenir un véritable plan de développement des services publics.

Ensemble, défendons les services publics !